

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE TASSIN LA DEMI-LUNE

Séance du Mercredi 18 Juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit du mois de juin à dix-neuf heures se sont réunis, les membres du Conseil municipal de la Ville de Tassin la Demi-Lune, sous la présidence de M. Pascal CHARMOT, Maire de Tassin la Demi-Lune.

Date de la convocation : le 12 juin 2025

Nombre de conseillers en exercice :	35
-------------------------------------	----

Nombre de votants :	33
---------------------	----

Nombre de conseillers présent(s) : ACQUAVIVA Caroline, BERGERET Pierre, BOURGOGNON Henri, BOUVIER Ghislaine, CADILLAT Michel, CHARMOT Pascal, CHARPENTIER Marie-Catherine, DU VERGER Laurence, ESSAYAN Martine, FAYOT Michel, FERRAND Benoît, GANDON Francis, GAUTIER Éric, GUYON Loïc, HACHANI Yohann, HUSSON Serge, JANNIN Pierrick, JELEFF Michèle, JOLY Franck-Alain, KALITA Matthieu, MARGERI Marielle, PARENTHOEN Yannick, PECHARD Katia, PICHON Laetitia, RANC Julien, RIO Jean-Baptiste, SCHUTZ Claire.

Formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de conseillers absent(s) avec pouvoir : 5 (BLANCHIN Jacques donne pouvoir à BERGERET Pierre, BOULAY Christine donne pouvoir à JELEFF Michèle, CUZIN Sandrine donne pouvoir à KALITA Matthieu, CONTREL Nathalie donne pouvoir à SCHUTZ Claire, DE UFFREDI Sabrina donne pouvoir à JANNIN Pierrick)

Nombre de conseillers absent(s) sans pouvoir : 2 (JOURDAN Milouda, MONTOYA Marc-Antoine)

Le secrétariat a été assuré par : BOURGOGNON Henri

Objet : Création du parcours découverte « Les petits artistes en herbe »

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-29 et suivants ;

Vu l'avis favorable de la Commission Culture, Sport, Jeunesse, Santé, Animation et Vie associative en date du 3 juin 2025 ;

Accusé de réception en préfecture 069-216902445-20250625-2025-50-DE Date de réception préfecture : 25/06/2025

Considérant la volonté municipale de favoriser l'accès des enfants à la culture et aux pratiques artistiques dans un cadre structuré et accessible ;

Considérant l'intérêt de proposer un dispositif d'éveil artistique régulier pour les enfants de 7 à 10 ans, en complément des actions éducatives existantes ;

Considérant la nécessité de fixer un tarif symbolique afin de garantir l'accessibilité au plus grand nombre ;

Compte tenu des observations ;

Le Conseil municipal :

- 1) **AUTORISE** la mise en place, à compter du 1er septembre 2025, du dispositif « Les Petits Artistes en Herbe », parcours culturel destiné aux enfants de 7 à 10 ans ;
- 2) **FIXE** un tarif annuel d'inscription de 15 € par enfant ;
- 3) **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou l'Adjoint délégué, à prendre toute mesure nécessaire à la mise en œuvre du dispositif.

Après en avoir délibéré : **à l'unanimité**

Fait et délibéré en séance le : 18 juin 2025

Certifie exécutoire par :

- Transmission en préfecture du Rhône le :
- Mise en ligne sur le site Internet de la Commune de Tassin la Demi-Lune le :


Pascal CHARMOT
Maire de Tassin la Demi-Lune


BOURGOGNON Henri
Secrétaire de séance

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux dans les mêmes conditions de délai.

Accusé de réception en préfecture
069-216902445-20250625-2025-50-DE
Date de réception préfecture : 25/06/2025

République Française – Département du Rhône
Toute correspondance doit être adressée à : Monsieur le Maire – Ville de Tassin la Demi-Lune – Hôtel de ville
Place Hippolyte Pérabut - BP 58 – 69812 TASSIN CEDEX
Tél. 04 72 59 22 11 – Fax. 04 72 59 22 46